



Janvier 2020 - n° 69

BIM

Bulletin d'Informations Municipales

Une deuxième fleur pour Recy !

RECY



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

Il y a quelques jours, m'adressant aux corps constitués de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne et de notre commune, j'ai fait part de ma décision de mettre un terme à mon engagement d'élu au sein de notre commune, et ce, après sept mandats, dont quatre en tant que Maire.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous avez su m'accorder.

Grâce à cette confiance partagée avec les différentes équipes municipales, dans leurs diversités, que j'ai eu l'honneur d'animer, nous avons ainsi pu mettre en œuvre au cours de ces vingt-cinq dernières années une stratégie de développement de la commune consistant à préserver et garantir un cadre de vie durable pour nos habitants.

Pour ce faire, un travail approfondi et détaillé de notre Plan d'Occupation des Sols (POS), révisé en 2001, s'est traduit par un développement important de l'urbanisation qui nous a permis d'accueillir près de 150 nouveaux pavillons. Ce travail a été accompagné par un effort soutenu sur la voirie communale conduisant à l'effacement des réseaux et la modernisation de l'éclairage public basse consommation, ainsi que l'arrivée du gaz de ville à destination de 186 foyers aujourd'hui raccordés.

Afin d'accompagner au mieux cette nouvelle population, des efforts importants ont été faits dans les équipements publics : Salle des Sports Pierre ARNOULD, Salle des Fêtes Maurice SIMON, Groupe Scolaire, aujourd'hui École Primaire Fernand VITRY, totalement réaménagée, petites salles de réunion à destination de nos Associations.

Dans le domaine du développement économique, source d'emploi, notre parc communautaire nous a permis d'accueillir de grandes implantations, comme MHCS, l'Étoile Champenoise, Schenker et très prochainement, les Transports Dauphin, Auxquels, il y a lieu de rajouter le bâtiment de la SCAPEST, magnifique centre de distribution des magasins Édouard Leclerc sur 11 départements

Par ailleurs, et afin d'être à même d'accueillir des petites entreprises, notre Zone Artisanale est en cours de développement.

Enfin, les pistes cyclables qui nous relient à Châlons en Champagne et les bus urbains sont autant d'atouts indispensables au bien être de chacun de nos habitants à qui j'adresse tous mes vœux de bonheur et de santé, ainsi que la pleine réussite à la future équipe municipale.

Bonne année.

Michel VALTER, Maire de Recy

Infos Mairie

La Mairie est ouverte
**du lundi au
vendredi** de

13 h 30 à 18 h 00.

Permanence
du Maire :

**Chaque samedi
de 9 h 00 à 10 h 30**
(sur rendez-vous)

Tél. : 03 26 68 36 45
(à partir de 11 heures)

Fax : 03 26 21 43 06

Site Internet :

www.recy.fr

Email :

mairie@recy.fr

École Primaire

Fernand VITRY

03 26 68 44 37

Assistants Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois.....	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Stéphanie DENNEVAL.....	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Dyane KASZA.....	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER.....	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79

www.assistante.maternelle.marne.fr *si vous recherchez une assistante maternelle*

Plan Local d'Urbanisme

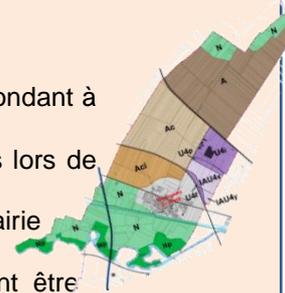
Modification simplifiée

Notre Plan Local d'Urbanisme fait l'objet d'une procédure de modification simplifiée afin :

- d'adapter ponctuellement le règlement littéral et graphique d'un secteur de la zone U4i correspondant à la partie nord-ouest du Parc industriel de Cités en Champagne.
- de faire évoluer certaines rédactions règlementaires qui se sont révélées poser des difficultés lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

À cet effet, le dossier du projet de modification simplifiée est mis à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, depuis le 2 janvier jusqu'au 3 février à 18h00.

Pendant cette durée, les observations sur le projet de modification simplifiée du PLU peuvent être consignées sur le registre ouvert à cet effet en Mairie.



Assistante Sociale



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive

Gauche, 18 rue du 372^{ème} RALVF, à Châlons en Champagne.
Tél. : 03.26.65.18.82.

Stop la PUB

Afin d'éviter la publicité intempestive dans les boîtes aux lettres, des autocollants « **Pas de pub** » sont disponibles en Mairie.



Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public » :.....	39 39	Assistante Sociale :.....	03 26 65 18 82
Cités en Champagne :.....	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :.....	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :.....	0 800 875 615	Préfecture de la Marne :.....	03 26 26 10 10
Véolia eau : (eau et assainissement) ...	09 69 32 35 54	SITAC Bus :.....	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :.....	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance :.....	03 26 69 27 35

Adresses Internet utiles :

www.service-public.fr	<i>pour toutes vos démarches administratives</i>
www.marne.pref.gouv.fr	<i>site de la Préfecture de la Marne</i>
www.chalons-agglo.fr	<i>site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne</i>
www.recy.fr	<i>site de Recy</i>

Etat Civil

2019

Naissances

Valentin LAPERROUSAZ .. le 20 septembre
César SIMON..... le 13 octobre



Keyvann CHARLES-ANGELE ...le 29 octobre
Cassie COIFFARDle 4 décembre

Mariage

Pauline ARNOULD et Davy PRÉVOST.....le 14 septembre



Décès

Jean-Pierre TABOURIN le 27 août
Jacques DRONEAU le 4 septembre
Marcel LECOMTE le 22 octobre



Marcel LECOMTE

Marcel LECOMTE nous a quittés le 22 octobre 2019. Porte-drapeau pendant 33 années, il arborait fièrement nos couleurs en toutes occasions. Malheureusement, la maladie l'a tenu écarté des cérémonies commémoratives et a fini par l'emporter.

Nous garderons également l'image d'un jardinier hors pair capable de faire pousser des tomates et des pommes de terre aux dimensions étonnantes.

Nous renouvelons ici toutes nos condoléances à sa famille.



Jacques DRONEAU

Le 4 septembre dernier, après des années à lutter contre la maladie, Jacques DRONEAU nous quittait.

Conseiller Municipal de 1977 à 1983, il était fervent supporter de l'ERSM Basket qu'il a fréquenté durant de nombreuses années.

À toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances et l'expression de toute notre sympathie

Célébrez vos nocés d'Or 50, 60, 70...

Vous souhaitez célébrer vos nocés d'Or, de Diamant, de Platine... ?

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui se fera un plaisir de vous aider dans votre démarche.

Recensement population



Au 1^{er} janvier 2020

1 031 Recyot.e.s

(population municipale – Chiffre INSEE)

Recensement Militaire ou Recensement citoyen



Tout jeune Français, ayant atteint l'âge de **16 ans**, fille comme garçon, doit spontanément se faire recenser auprès de la Mairie.

Cette formalité est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires pour procéder au recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement militaire permet également l'inscription d'office du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté.

Élections

Les **15 et 22 mars** (en cas de second tour) prochains, de 8 heures à 18 heures, vous serez appelés aux urnes afin d'élire les Conseillers Municipaux de la commune, pour les 6 prochaines années.

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste s'applique désormais aux communes de 1 000 habitants ou plus, donc à Recy.

Ainsi, le vote se déroule au **scrutin proportionnel de liste**. Les candidats se présentent en listes complètes et **le panachage n'est pas autorisé** (pas de modification possible). Une liste est élue dès le premier tour si elle obtient la majorité absolue des suffrages exprimés **et 25 %** des électeurs inscrits. Dans le cas contraire un second tour est organisé, seules les listes ayant obtenu, au premier tour, 10 % des suffrages exprimés peuvent y participer. La liste qui arrive en tête au second tour bénéficie d'une prime majoritaire de 50 % et se voit ainsi attribuer d'office la moitié des sièges du Conseil Municipal. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés.

Parmi les obligations des candidats, la parité doit être respectée. Il doit y avoir autant de femmes que d'hommes sur les listes, avec alternance obligatoire une femme/un homme.



Inscription sur la liste électorale

Depuis la réforme sur la gestion des liste électorale, l'inscription sur la liste est désormais possible jusqu'à 6 semaines précédant un scrutin.

Par conséquent, pour les prochaines **Élections Municipales 2020**, il sera possible de s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au **7 février 2020** directement par internet sur le site www.service-public.fr.

La Mairie se tient à votre disposition si nécessaire.

Le vote par procuration

En cas d'absence, sachez que vous avez la possibilité de vous faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de votre choix pour voter en vos nom et place, à condition que cette personne soit inscrite sur la liste électorale de Recy. Le nombre de procuration est alors limité à une seule par personne.

Pour se faire, il vous faudra vous rendre au Commissariat de Police, à la Gendarmerie, au Tribunal d'Instance ou auprès des autorités consulaires pour les personnes vivant à l'étranger.



Pièces à fournir :

Le mandant (demandeur) doit fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).

Lors de l'établissement de la procuration, le mandant remplit un formulaire sur place où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance).

Durée de validité : En principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour un scrutin ou pour une durée définie (jusqu'à un an).

Élection départementale

Dimanche 26 janvier s'est tenu le premier tour de l'élection départementale partielle. Élection partielle rendue obligatoire par la loi et faisant suite au décès de Madame Chantal CHOUBAT, Maire de Juvigny et Conseillère Départementale.

Les résultats de l'élection sont les suivants : 894 inscrits – 163 votants (18 %) – 3 blancs/vides – 160 exprimés : Sabine GALICHER et Floriana PAINDAVOINE : **90** - Élodie DENIEL et Régine PICARD : **41** - Jocelyne FARGERÉ et Daniel FONTAINE : **29**

Un second tour se tiendra le **dimanche 2 février** de 8h à 18h, Salle Léon Changenot.

Contrôle sanitaire de l'eau destinées à la consommation



Plusieurs fois dans l'année, l'eau que nous consommons est contrôlée par l'Agence Régionale de la Santé Grand Est et par l'entreprise Veolia, notre délégataire pour la gestion de l'eau potable. Le dernier rapport d'analyse est affiché dans les panneaux situés devant la Mairie.

Les différentes conclusions sanitaires font état d'une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Déploiement de la fibre optique

La Fibre est dans notre commune...

Depuis 2019, la société Orange a la charge de déployer la fibre dans notre commune. Les dernières informations en notre possession font état d'une commercialisation d'offres Internet fibre optique « *courant 2020* » (*premier semestre vraisemblablement*).

Aujourd'hui, Recy est 100% adressable, c'est-à-dire que le déploiement s'est fait jusqu'au Point de Mutualisation de Zone (PMZ : armoires situées Place de la Mairie et Route de Louvois). Autrement dit, *la Fibre est dans notre commune*.

Prochaine étape : déploiement dans les rues, au plus proche des administrés, prévu dans les mois à venir.

Il est bon de préciser qu'Orange s'est engagé auprès de l'État à terminer le déploiement à destination de tous les logements des Recyots à **fin 2020**.

Mais la fibre, c'est quoi ?

Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière.

Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres.

Cette technologie est déjà utilisée depuis plus de vingt ans, notamment pour le transport de données entre les grandes agglomérations.

Son extension jusqu'aux logements va permettre de répondre aux besoins croissants en débits et en services des particuliers et des entreprises.

La fibre optique est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL).

Des débits de meilleure qualité

Contrairement au réseau actuel, la fibre optique :

- transporte des données sur de très longues distances, quasiment sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement ;
- est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui garantit une meilleure qualité.

Des débits symétriques

À la différence du réseau actuel, les flux de données remontants (de l'utilisateur vers le réseau) sur le réseau en fibre optique peuvent être aussi rapides que les flux descendants (du réseau vers l'utilisateur), ce qui permet le développement d'applications nouvelles.

Si vous souhaitez être informés de l'état d'avancement du déploiement de la fibre optique, vous pouvez vous inscrire sur le site : reseaux.orange.fr dans la partie 'Couverture réseaux'.



Service ResaGO

Réservez vos trajets en quelques clics !



Le service ResaGO vous permet, sur réservation, d'être pris en charge à un arrêt qui ne serait pas desservi sans réservation, et transporté vers un arrêt de votre choix sur la ligne concernée.

Le service ResaGO est décliné sur les lignes 3, 6 et périurbaines de Châlons Agglo.

- La **ligne 3** du lundi au vendredi en correspondance avec les premiers trains du matin en gare de Châlons-en-Champagne.
- La **ligne 6** du lundi au vendredi, tôt le matin, en direction des zones industrielles de Saint-Martin-sur-le-Pré et de Recy.
- **Les lignes périurbaines A, B, C, D, E, F & G** les mercredis et samedi en période scolaire et du lundi au samedi durant les vacances scolaires, pour assurer un aller-retour retour vers Châlons-en-Champagne depuis les 36 communes périurbaines de Châlons Agglo.

Quand et comment bénéficier du service ?

Vous avez 2 possibilités pour adhérer au service :

- Rendez-vous sur le **site de réservation** accessible 24/24h, 7/7j : www.sitac.resago.net
- Contactez la **centrale téléphonique** SITAC de 9h à 17h du lundi au vendredi, de 10h à 16h, le samedi (hors jours fériés) au : 03 26 69 41 20

Réserver vos déplacements :

- Appelez la centrale SITAC ou connectez-vous au site de réservation, au plus tard la veille de votre déplacement avant 17h et au plus tôt 1 mois à l'avance.
- Une fois la réservation enregistrée, vous recevrez un courriel et un SMS de confirmation.

Toutes les infos sur www.sitac.net/se-deplacer/flexo-resago-tpmr/

Collecte Sélective

N°Vert 0 800 875 615

APPEL GRATUIT

Rappel des jours de collectes des déchets :

Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi

Le Papier et Le Verre → Point d'Apport Volontaire :

Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (devant le cimetière des Épinettes) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!



Toutes les infos : www.chalons-agglo.fr (Collecte sélective)

Déchèteries

DÉCHÈTERIE DE CITÉS EN CHAMPAGNE

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

Horaires d'ouverture aux particuliers :

Lundi au Samedi : 9 h à 19 h

Dimanche : 9 h à 13 h

Déchèterie de JUVIGNY

Route des Grandes Loges aux horaires suivants : le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et le samedi (*particuliers uniquement*) de 13h30 à 17h30.

Point d'Apport des Déchets Verts de Recy – Saint Martin sur le Pré

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible de 10 h à 12 h chaque samedi des mois d'**avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre**, sur présentation au gardien du site de la **carte d'accès** à retirer en Mairie.

Encombrants

Les encombrants doivent être déposés dans l'une des déchèteries du territoire de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne (Châlons ou Juvigny, par exemple).

Les encombrants sont :

- du mobilier d'ameublement : tables, chaises, sommiers, lits, matelas, armoires démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, salons de jardins, parasols...
- du matériel sanitaire, de chauffage : radiateurs non électriques, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets...
- des objets divers : vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, divers articles de cuisine, articles de sport...

Pour toutes informations complémentaires : www.chalons-agglo.fr ou **N°Vert 0 800 875 615**

APPEL GRATUIT



Taille des haies

Nous rappelons que les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Merci de bien vouloir faire le nécessaire le cas échéant.

Distributeurs de sacs à déjections canines



Depuis plusieurs mois, des distributeurs de sacs à déjections canines ont été implantés dans le village.

Ce dispositif a pour but d'encourager tous les propriétaires de chiens à laisser place nette... mon compagnon s'oublie ? Eh bien, je ramasse... ensuite, je jette le sac dans ma poubelle ou dans celle située à proximité de chaque distributeur.



Agir pour que notre commune conserve son cadre de vie agréable et convivial.

MERCI AUX RECYOTS QUI LE FONT DÉJÀ.

Un composteur chez moi...



Compostez avec Châlons Agglo !

UNE IDÉE FERTILE POUR LES DÉCHETS UTILES :
UN COMPOSTEUR CHEZ MOI



25 €
Composteur
de 300 Litres en bois

33 €
Composteur
de 600 Litres en bois

31 €
Lombricomposteur
de 51 Litres en plastique

Offre limitée à 1 composteur ou lombricomposteur par foyer dans la limite des stocks disponibles

Et de 2 !

Trois ans après l'obtention de sa 1^{ère} fleur et suite au passage du jury régional le 15 juillet dernier, Recy vient d'obtenir sa **deuxième fleur**.

Le Label "**Villes et Villages Fleuris**" récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Les critères d'évaluation permettent d'apprécier les exigences requises à chaque niveau du label (une, deux, trois ou quatre fleurs), selon la taille de la commune, et selon l'avancée des différentes actions : inexistantes, initiées, réalisées ou confortées.



Les critères s'articulent autour de 6 axes :

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Félicitations tout d'abord aux agents municipaux en charge des espaces verts, aux élus et aux habitants qui contribuent au bien vivre à Recy.

Vous pourrez très bientôt apprécier notre patrimoine en cheminant sur la « **Balade fleurie des trois eaux** ».

Rénovation énergétique

Qui contacter pour la rénovation énergétique de son logement ?

CoMAL SOLiHA 51
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Besoin d'améliorer l'isolation de votre logement ? De diminuer votre facture de chauffage ? D'une chaudière plus performante ? Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement ! Découvrez les aides qui correspondent à vos besoins d'éco-rénovation.

Toutes informations utiles vous seront apportées par **CoMAL SOLiHA 51**, Opérateur qui renseigne et accompagne les particuliers pour l'établissement de certaines aides financières.

CoMAL SOLiHA 51

☎ 03.26.64.91.81

✉ marne@eie-grandest.fr

🖱 comalsoliha51.fr



Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est dangereux

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien.

Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir.

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Il ne vient pas des appareils électriques.

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne marchent pas bien : cuisinière, chaudière et chauffe-eau, chauffage d'appoint non électrique, poêle, cheminée.

Pour se protéger

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel.

Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.),

Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson est en marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous : Ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours :

18 (Pompiers), **15** (Samu), **114** (Personnes sourdes et malentendantes)

À qui demander des informations ?

Mairie – Professionnels : plombier, chauffagiste, ramoneur – Centre antipoison – Agence régionale de santé : www.ars.sante.fr

Plus d'informations : www.prevention-maison.fr www.inpes.sante.fr www.invs.sante.fr

Panneau d'affichage électronique



Le panneau d'affichage installé en fin d'année 2018 à l'entrée de Recy, Route de Saint Martin sur le Pré, permet d'annoncer événements et manifestations se déroulant dans notre commune.

Consulter les informations du panneau sans être devant, c'est possible...

Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application (*iOS* ou *Android*) **CentoLive** et de saisir « Recy » dans la zone de recherche et le mettre en favoris.

Vous aurez ainsi accès à l'ensemble des informations sur votre téléphone et/ou tablette.



Allo Mairie...

Une ampoule de l'éclairage public HS, un trou dans un trottoir ou sur la route, une fuite d'eau, une question...

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui prendra les dispositions nécessaires à la réparation des dégâts éventuels et répondra à vos questions.



Du côté de l'École Primaire Fernand VITRY

Effectifs 2019 – 2020

Les effectifs de l'école primaire sont les suivants :

- 1 tout-petit, 18 petits et 10 moyens pour Christine MARTIN aidée de Sylviane MOUTON,
- 16 grands et 11 CP pour Dorothée THIEL aidée de Marylise SIMON,
- 21 CE1 pour Marie-Laure DUBOIS,
- 11 CE2 et 10 CM1 pour Catherine STROBBE, Directrice,
- 21 CM2 pour Marie-France CANAMAS.

Soit un effectif de **119** enfants.



Cantine et garderie périscolaire

Modernisation et dématérialisation

Comme annoncé dans le précédent BIM, dans les prochaines semaines, les parents pourront utiliser un portail internet dédié aux familles appelé « *Mon Espace Famille* » afin d'inscrire leur enfant à la cantine et procéder au règlement par Carte Bancaire en ligne.

Les inscriptions sur papier et dépôt du paiement en Mairie seront toujours possibles cette année. Si cela n'était pas encore fait, afin de pouvoir profiter de ce service, il est impératif de retourner à la Mairie une fiche de renseignements dédiée à l'inscription de l'enfant.

Ce dispositif, annoncé dans le précédent BIM sera très prochainement mis en service.

Une information sera transmise aux familles dès l'activation de ce nouveau service très attendu.

À noter que le paiement de la garderie (tout comme pour les locations des salles) est d'ores et déjà disponible via Internet, par CB.

Pour cela, il suffit :

- de se munir de son « *Avis des Sommes À Payer* »,
- de se connecter au site Internet <https://www.tipi.budget.gouv.fr>,
- de renseigner l'identifiant Collectivité : **032200**, (*tout en bas du document*)
- de compléter la Référence Paiement Internet (Exemple : 2020-6-12),
- et de vous laisser guider.

Restauration

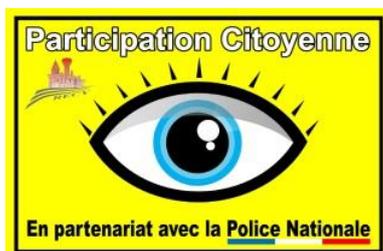
Depuis la rentrée de septembre, et comme annoncé dans le précédent BIM, la cantine a été transférée dans la Salle Maurice Simon.

Le confort ainsi obtenu pour nos enfants a rapidement été confirmé avec plus de temps pour la prise du repas et une récréation rallongée avant la reprise des cours, permettant ainsi la mise en place d'activités bricolage/coloriage pour les plus petits lorsque la météo n'est pas idéale pour une récréation en extérieur.



Participation Citoyenne

Restons tous vigilants !



N'hésitez pas à signaler tout individu ou véhicule suspect le plus rapidement possible aux référents locaux de « Participation Citoyenne » qui sont : Messieurs **Olivier FLORES** (06.70.95.08.55) et **Jean-Bernard BASSUT** (06.14.29.76.33), titulaires, et **Jacky BOUCHER** (03.26.21.56.26) et **Marc CALLEJAS** (06.82.92.59.10), suppléants.

Si vous constatez des comportements qui vous paraissent suspects, n'appellez pas la Police mais un des référents. Ce système permet de ne pas encombrer les lignes téléphoniques des forces de l'ordre.

La Police ne sera contactée directement qu'à l'occasion d'un événement grave et sérieux qui nécessite une intervention immédiate.

Commémoration du 11 Novembre

Un temps clément et la présentation d'une rétrospective des cérémonies de 2010 à 2018 sous la forme d'un diaporama de photos ont incité les Recyots à participer très nombreux à cette commémoration.



5 décembre 2019

Fidèles au rendez-vous, les Anciens Combattants d'Algérie se sont retrouvés le 5 décembre dernier devant le Monument aux Morts pour honorer les Morts pour la France dans ce conflit.



Location de salles

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

La location des salles est **uniquement réservée aux habitants et Associations de Recy**.

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement.

Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

La réservation d'une salle est enregistrée au plus tôt avant le jour de son utilisation : 12 mois pour les Associations de Recy et les habitants de

Recy **pour un mariage** ; 9 mois pour les habitants de la commune pour tout autre motif.

À noter que la remise des clefs de la Salle des Fêtes Maurice SIMON ne peut se faire, hors vacances scolaires, que le vendredi à partir de 15h30.

Nouveau : le paiement de la location peut dorénavant se faire via Internet, tout comme pour la garderie périscolaire (voir procédure détaillée dans l'article « Restauration »)

AGENDA 2020

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
Janvier			
Vendredi 31	Assemblée Générale	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Léon CHANGENOT
Février			
Vendredi 7	Loto	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
du 24 au 28	Frenchy Camp	ERSM Basket	Salle Pierre ARNOULD
Mars			
Samedi 14	Animation enfants	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Maurice SIMON
Samedi 21	Repas de printemps	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Vendredi 27	Assemblée Générale	Familles Rurales	Salle André AUBOIN
Dimanche 29	Carnaval	CPE	Salle Maurice SIMON
Avril			
Dimanche 5	Broc' Sports et Loisirs	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
Samedi 11	Chasse aux œufs	Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Maurice SIMON
du 14 au 17	Semaine d'activités	CPE	Salle Maurice SIMON
Mai			
Vendredi 8	Armistice	Mairie	Salle Maurice SIMON
Samedi 16	Soirée Club	ERSM Basket	Salle Maurice SIMON
Dimanche 10	Vide Dressing	CPE	Salle Maurice SIMON
Dimanche 31	Brocante	Tamalou	Salle Maurice SIMON

Juin			
Vendredi 19	Fête de l'école	École	Salle Pierre ARNOULD
Jeudi 25	Pique-Nique	Gym Volontaire	Salle André AUBOIN
Juillet			
du 6 au 31	Centre aéré	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Mardi 14	Fête Nationale	Mairie & Recy vit - Comité des Fêtes	Salle Maurice SIMON
Samedi 25	Pique-Nique	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Septembre			
Samedi 12	Loto	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Octobre			
Samedi 3	Repas des Aînés	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
WE des 10 et 11	Salon des Arts et du Terroir	Recy Vit !	Place de la Mairie
Samedi 31	Halloween	CPE & Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Novembre			
Samedi 7	Choucroute	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Dimanche 15	Broc' enfant	CPE	Salle Maurice SIMON
Samedi 21	Soirée Beaujolais	Recy Vit !	Salle Maurice SIMON
Décembre			
Samedi 5	Téléthon	Familles Rurales, CPE et	Salle Maurice SIMON
Dimanche 6	Spectacle de Noël	Recy vit - Comité des Fêtes	

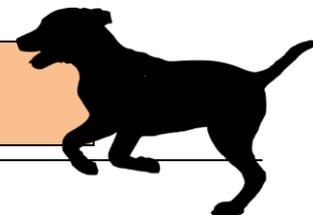
*certaines dates sont susceptibles de changer. Rendez-vous sur www.recy.fr

Nouveau

Club Canin Recy



Chaque Samedi à partir de 14h30
Ouvert à tous Tél. : 06.67.63.15.27



Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ALAIN DERVIN	alaindervin@orange.fr	03 26 65 21 42
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	JEANNE-MARIE BASSUT	03 26 65 33 06
CLUB FÉMININ	LYSIANE DERVIN	03 26 65 21 42
"	BRIGITTE PERARD	03 26 65 22 14
"	CHANTAL GRANDCOLAS	03 26 68 23 95
ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERG ^T ..	ANNIE MARCHAL	03 26 65 24 85
REPAS DES AÎNÉS	JEANNE-MARIE BASSUT	03 26 65 33 06
CARTES D'ADHÉRENTS/TRÉSORERIE ..	ANNIE MARCHAL	03 26 65 24 85
TAMALOU (CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE)	EN COURS DE RENOUVELLEMENT
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	ALICE JACQUOT	cpe.recy@gmail.com	03 26 26 93 15
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	h-arnould@orange.fr	03 26 65 25 18
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	FRANCK LALLEMENT	lallefranck@bbox.fr	03 26 68 07 83
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ..	JEAN JESSON	jean.jesson@wanadoo.fr	03 26 65 21 71
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !	SYLVIANE JACQUET	d-jacquet@orange.fr	03 26 65 69 43
ERSM BASKET	VÉRONIQUE JESSON	ersmbasket.presidente@gmail.com ..	03 26 68 00 97
ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – d-jacquet@orange.fr			
SECTION BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT	jean-pascal.jacquet@wanadoo.fr ..	03 26 65 09 17
SECTION TENNIS	OLIVIER KARAS	olivier.karas@free.fr	06 95 58 00 13
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	augylvie@gmail.com	06 03 39 74 77
SECTION YOGA	ANIMATRICE : CORINNE	06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	SYLVIE MONEUSE	eveilgvrecy@orange.fr	03 26 65 34 40
SECTION BRIDGE	MARIE-NOËLLE PIAT	marienoelle.piat@free.fr	03 26 68 26 45
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT	gilles.dhaynaut0400@orange.fr	06 87 16 84 54
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI	abdourazak@hotmail.com	06 50 25 16 54
SOPHROLOGIE	BARBARA SAGUET	barbara.saguet.sophrologie@gmail.com
SECTION PÉTANQUE	JACKY BOUCHER	jackyboucher984@neuf.fr
SECTION BOXE THAÏLANDAISE	FRANÇOIS AUBERTELLE	aubertellefrancois@gmail.com	06.61.06.97.83

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax : 03.26.64.22.92.
footballclub.stmartinsurlepre@orange.fr

Téléthon 2019

Pour la 23^{ème} édition du Téléthon, une journée entière de convivialité, de bonne humeur et de nombreuses activités a eu lieu le samedi 7 décembre à la Salle Maurice SIMON



- Accueil le matin avec café et brioche par Familles Rurales
- Randonnées de 5 et 10 km avec apéritif au retour avec l'Association Tamalou
- Repas : omelette, saucisse, chips, fromage et dessert par ERSM Badminton et Familles Rurales
- Marché de Noël par les résidents de la MAS Les Alouettes, avec M^{me} Patricia RIGOLLET et le Club Féminin de Familles Rurales
- Baptême de moto avec M. Bernard BOCKSTAL
- Une loterie pour trois paniers garnis de produits locaux réalisée par M^{me} Valérie ARNOULD et M^{me} Chantal CHANGENOT
- Vente de gâteaux et confiseries avec le CPE
- Une buvette avec vente de vin chaud par Recy Vit
- Chants, musiques et démonstrations de numéros de cirque présentés par les élèves de la promotion cirque du Lycée Pierre Bayen avec la complicité de M^{me} Karen VITRY
- Un circuit de VTT organisé par l'ASPTT et M^{me} Mélanie CAUVIN
- Démonstration de danses Country par le Vertus Country Friends
- Démonstration et initiation de boxe Thaïlandaise par le Dhee Sok Jym (nouvelle association à Recy)
- Démonstration et initiation de danses avec Sun Dance
- Deux pièces de théâtre avec la troupe des Sarrybiens organisées par Recy Vit



Toutes ces activités ont permis grâce à la générosité des personnes qui ont assisté de recueillir la somme de 5 175 € au profit du Téléthon.

Merci à tous ainsi qu'à notre municipalité pour l'aide apportée.



Paroles aux Associations

Association Tamalou

Notre association, qui compte à ce jour 145 Adhérents, a organisé en 2019 :

- Le 10 Janvier : Visite de la distillerie Goyard ; 25 participants,
- Le 23 mars : Repas de printemps et elle a fêté son 40^{ème} anniversaire ; 91 participants,
- Le 31 mai : la Brocante à Recy,
- Les 13 et 14 juin : Visite du Château de CHEVERNY, et visite du Zoo de BEAUVAL ; 53 participants,
- Le 27 juillet : Repas pique-nique ; 60 participants,
- Les 20 et 21 septembre : Voyage Kirrwiller, spectacle au Royal Palace,
- Nous avons visité la Brasserie Meteor à HOCHFEDEN et la chocolaterie Jacques BOCKEL à SAVERNE-MONSWILLER ; 43 participants,
- Le 16 novembre : Repas choucroute ; 115 participants,
- Le 7 décembre : Marché au profit du téléthon ; 65 participants.

Nous vous proposons pour l'année 2020 la reconduite des activités :

- Les cartes et les jeux de sociétés : Michel POLICE, tel 0326654980
- Les après-midis, les 1^{er} et 2^{ème} jeudis du mois.
- Le scrabble : Madame Chantal CHANGENOT, tel 0326656718. Animatrices : Eliane CANDELAS, Michèle MULLER et Monique RIGOLLET ; les après-midis, 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois.
- L'informatique : chaque mercredi matin, Bernard BOCKSTAL, tel 0652446935.
- La marche tous les lundis, rendez-vous place de mairie à 14 heures ; Michel POLICE
- Les voyages et les sorties : Chantal CHANGENOT, tel 0326656718, et Jacky BOUCHER.
- Pour cette activité aucune date n'est arrêtée à ce jour, les études sont en cours, les adhérents seront informés par mail et courrier, pour les dates qui seront retenues.

Les sorties et les voyages sont ouverts à tous, avec priorité aux adhérents de notre association.

Le Conseil d'Administration a retenu les dates suivantes

- Samedi : 21 mars : Repas de printemps
- Dimanche : 31 mai : Brocante
- Samedi : 25 juillet : Pique-nique.
- Samedi : 7 novembre : Repas choucroute.

Nous faisons appel aux membres de notre association, pour nous rejoindre au sein du conseil d'administration afin d'en assurer la pérennité.

ERSM Section Boxe Thaïlandaise

Association « Dhee Sok Gym »

Mise ne place en octobre dernier, la section compte aujourd'hui 39 adhérents : 30 sur la section mixte et 9 adhérentes sur la section féminine.

La création d'une section enfant est envisagée, afin de répondre à de nombreuses demandes.

Un adhérent du club, Monsieur Sébastien LALBATRY, très investi depuis plusieurs années dans l'Association, est actuellement en formation et sera à même de proposer des initiations et des entraînements de Boxe Thaïlandaise aux enfants.

Courant mars de cette année, une demi-journée d'initiation sera proposée à tous les enfants qui souhaiteraient découvrir la discipline et peut-être intégrer le club la saison prochaine.

Rendez-vous le lundi soir de 18h30 à 20h30 pour la session mixte et le jeudi soir de 18h30 à 20h00 pour la session féminine (16 ans et plus).



A très vite dans la salle de gym de la Salle des Sports Pierre ARNOULD !

Renseignements complémentaires :
M François AUBERTELLE 06.61.06.97.83
aubertellefrancois@gmail.com

Familles Rurales

L'Association Familles Rurales de Recy rassemble 12 membres au Conseil d'Administration et 72 familles adhérentes.



ASSOCIATION
DE RECY

Voici les services et manifestations :

- **Le service soutien à domicile pour tous les âges** (service de la vie quotidienne, ménage, repassage, préparation des repas...). Il compte actuellement 12 personnes aidées, 2 salariées. Pour en assurer la gestion : Mme Jeanne-Marie BASSUT, tél. 03.26.65.33.06, avec l'aide de notre fédération départementale.
- **Le Club Féminin** qui se retrouve tous les mardis après-midi pour diverses activités de loisirs créatifs : Lysiane DERVIN 7 rue des Champs tél. 03.26.65.21.42, Brigitte PERARD tél. 03.26.65.22.14 et Chantal GRANDCOLAS tél. 03.26.68.23.95.
- **L'ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) Annie MARCHAL tel. 03.26.65.24.85

Pour l'année 2020, il se déroulera à Recy du 6 au 31 juillet, soit 4 semaines. Il sera ouvert à tous les enfants de 4 à 11 ans domiciliés ou scolarisés à Recy, mais aussi aux enfants extérieurs à Recy. Le Centre a pour but de permettre aux enfants de passer d'agréables vacances, articulées autour d'activités de création, d'expression, de jeux et de sorties. **La gestion de ce centre est entièrement bénévole et il est important que chaque parent comprenne que sans l'investissement de chacun, il ne pourrait pas fonctionner.**

Le nombre des enfants est limité à 50 (14 de moins de 6 ans et 36 de plus de 6 ans). Les inscriptions seront prises à l'assemblée générale de notre association le 27 mars prochain.

Pour le bon déroulement du Centre aéré, il est important de respecter cette date d'inscription.



- **L'organisation du repas des aînés de la commune** (à compter de 65 ans) a eu lieu le 5 octobre 2019 sur le thème des jeux anciens, 138 personnes y ont participé. Le service a été assuré par les bénévoles de Famille Rurale aidés de Christelle, Virginie et Aude. Un grand merci à elles. Cette année, le repas aura lieu le 3 octobre.

Pour 2020 :

- **Halloween** le 31 octobre en collaboration avec le CPE
- **Téléthon** le 5 décembre en collaboration avec d'autres associations (organisation à mettre en place)
- **L'arbre de Noël des enfants** prévu le 6 décembre 2020 avec Recy vit - Comité des Fêtes et le CPE.

Si vous disposez d'un peu de temps libre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons afin de nous apporter de nouvelles idées et nous aider à maintenir tous ces services et activités. D'avance merci ! Contacter Alain DERVIN tél : 03.26.65.21.42 pour tout renseignement.

Yoga

Chaque mercredi soir de 18 h 30 à 19 h 30, Salle Léon Changenot (à côté de la Mairie), nous vous attendons pour une séance de

RELAXATION et de DÉTENTE.

Pour tous renseignements, appelez

Corinne au 06 52 69 22 17

Inscription au trimestre possible

Venez nombreux !



Section Bridge de l'ERSM

Venez vous asseoir à une table de Bridge...

À tous les novices et les curieux, jeunes et moins jeunes :

Passez nous voir à la Salle Georges BAILLY à Recy (à côté de la Salle des Fêtes), les bridgeurs se retrouvent **chaque mercredi** de 20h30 à 23h (sauf Juillet et Août)

Et pour toutes informations, contactez :

- Marie-Noëlle PIAT au 03.26.68.26.45 / 06.71.18.23.10 – marienoelle.piat@free.fr

- Jacques VITRY au 03.26.65.85.15 / 06.29.21.80.09 – jacvitry@aol.com



Section Pétanque de l'ERSM

Une nouvelle association a été créée au sein de l'ERSM en septembre dernier. Il s'agit de l'ERSM **Pétanque**.

Un bureau composé de 8 membres a été mis en place et l'association compte d'ores et déjà une cinquantaine d'adhérents venant principalement de Recy, de Saint Martin sur le Pré et de la Veuve.

Nous disposons actuellement de 8 terrains de jeux situés à proximité de la Salle des Sports Pierre ARNOULD.

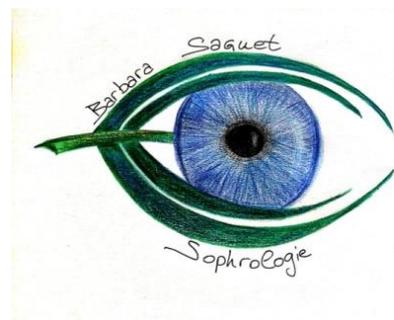
Ces terrains sont ouverts prioritairement aux adhérents les mardi, vendredi et samedi à partir de 13 h 30, ainsi que toute la journée du dimanche.

Deux **tournois** sont prévus pour 2020 ; ils auront lieu les samedis **16 mai et 19 septembre** sur nos terrains.



Pour tout renseignement, s'adresser au président **Jacky BOUCHER** ou au trésorier, **François PICAUDÉ**.

Sophrologie



L'ERSM a mis en place depuis le début du mois de novembre 16 séances de sophrologie animées par Barbara SAGUET. Le groupe composé de 10 personnes se retrouve tous les jeudis de 18h15 à 19h15 dans la salle André Auboin.

Après avoir acquis la respiration abdominale, le groupe se concentre désormais sur la détente corporelle et mentale.

Des exercices statiques et dynamiques sont proposés pendant la séance, ils peuvent être réalisés assis ou debout. L'objectif est de se mettre à l'écoute de son corps et des sensations que les mouvements peuvent faire naître. Chaque séance se termine par une relaxation allongée, en musique.

L'objectif est d'acquérir des techniques réutilisables pour gérer le stress, les troubles du sommeil, la concentration ... et développer un mieux-être au quotidien.

La sophrologie (en groupe ou en individuel) peut être une solution pour apprendre à gérer toutes ces problématiques, que ce soit pour les adultes, les enfants ou les adolescents, notamment pour la préparation des examens.

Pour mieux vivre votre quotidien, vous pouvez contacter :

Barbara Saguet, sophrologue

06 95 56 31 56

barbara.saguet.sophrologie@gmail.com

L'ERSM Basket

Tous nos meilleurs vœux vous accompagnent pour cette année 2020 : joies, santé, sérénité.

L'ERSM Basket compte, à cette mi-saison, **250 licenciés**.

15 équipes sont engagées en championnat (1 en NM2, 4 en région, 3 en inter-département et 7 en département).

Notre Ecole Mini-Basket accueille une soixantaine d'enfants.

Les plus jeunes, de 5 à 9 ans, l'équivalent de 5 équipes supplémentaires, se retrouvent sur des plateaux organisés conjointement avec le Comité de la Marne.

À cela s'ajoutent l'équipe Sport Basket Adapté, l'équipe Loisirs, nos jeunes et jolies Pom-Pom's Girls, notre dynamique équipe de Bénévoles.

Voilà qui devrait nous réjouir !

Mais... pour une meilleure qualité d'accompagnement de nos équipes Jeunes, **nous aurions besoin de deux Techniciens supplémentaires**, pour les entrainer et/ou coacher.



Alors, si vous avez un peu d'expérience, un peu de temps, voire même si vous êtes déjà formés ou diplômés, vous serez les bienvenus.

Vous pouvez nous contacter sur le site www.ersmbasket.fr ou la page Facebook : ERSM Basket. **Merci.**



Crédit photo : Samuel BEZIN Photographe
photographe-samuelbezin.fr



Comité des Fêtes - Recy vit !

Pour la première fois, la Soirée Beaujolais s'est déroulée un samedi. 250 personnes se sont réunies pour déguster le beaujolais, accompagné d'une assiette de charcuterie, et ont dansé jusqu'à deux heures du matin, ce qui a ravi l'ensemble des participants.

Le Téléthon : Après une journée bien remplie animée par de nombreuses activités, le Comité des Fêtes Recy-Vit a terminé la soirée par l'organisation d'un spectacle de théâtre.

Nos amis des Sarrybiens ont joué 2 pièces : *La valse à 3 temps* et *Filles à papa* qui ont eu du succès.



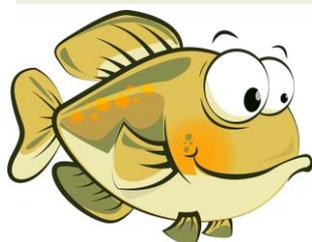
Spectacle de Noël : le lendemain du Téléthon, en collaboration avec Familles Rurales et le Conseil des Parents d'Élèves, une soixante d'enfants a été ravie d'accueillir le Père Noël, accompagné du Clown Coclico, qui ont distribué leurs friandises. Un goûter a conclu cet après-midi récréatif.

Retrouvez-nous dès le printemps 2020 pour participer à nos activités qui devraient être aussi nombreuses et variées.

Actuellement, le bureau du Comité des fêtes Recy-Vit, placé sous la présidence de Sylviane JACQUET, comprend 10 membres.

Tout nouveau membre serait le bienvenu (contact : 06.62.75.03.93).

La Boudiche



Prochains lâchers de truites les :

29 février, 14 et 28 mars.

(Boudiche 1 fermée les 28 février et les 13 et 27 mars)

Prix de l'abonnement : 50 € l'année, 10 € pour le conjoint, 5 € par enfant (-14 ans) et 6 € la journée.

Cartes disponibles chez **Europêche** à Châlons en Champagne (à côté de Cercle Vert) et à la **Boulangerie** de Recy.